

le précepte de ne pas en faire un usage trop prolongé et surtout trop continu.

M. le docteur Pidoux a avancé que leur action pouvait être plus immédiate, mais qu'elle était moins durable que celle des eaux sulfureuses. Je suis obligé de répondre à mon excellent et savant confrère que mes observations personnelles donnent un démenti formel à cette opinion. M. Pidoux aura vu sans doute, et j'en ai vu aussi, des malades qui, après avoir tenté sans succès la médication arsenicale, se sont bien trouvés des Eaux-Bonnes; mais j'en ai vu d'autres aussi, qui n'ayant retiré de celles-ci aucun avantage, ont été heureusement modifiés par l'eau de la Bourboule. Ceux-là, bien entendu, ne sont pas retournés à Eaux-Bonnes; c'est ainsi qu'en exerçant dans une localité thermale, on voit surtout le beau côté de la médaille dont le revers ne se montre guères qu'aux médecins étrangers à ces stations.

Certes, en mettant en lumière les propriétés de l'eau de la Bourboule, mon intention n'est pas de les exalter aux dépens des Eaux-Bonnes, dont personne n'admire plus que moi la puissante efficacité, dont personne, je crois, ne prescrit plus que moi l'usage. Peut-être sont-elles plus résolutes dans certains cas, plus propres à faire disparaître les congestions chroniques et surtout plus puissantes contre l'élément catarrhal; elles incitent plus énergiquement le système nerveux.

Toutes deux peuvent répondre à des indications différentes, tout en se rapprochant par certains effets. Elles se suppléent et se complètent admirablement dans le traitement de la tuberculose. Très-souvent je fais prendre, pendant l'hiver, les eaux de la Bourboule qui se transportent mieux, aux malades que j'envoie pendant l'été aux sources pyrénéennes.

Dans le traitement de la tuberculose, j'ai dit quelle part je faisais à Ems, part importante, quoique restreinte. Celle du Mont-Dore et surtout de Royat me paraît plus limitée encore, quoi qu'on en ait dit. Je ne crois pas que ces dernières puissent remplacer Ems dans l'affection qui nous occupe ici. Nos admirables sources de Royat ont des applications assez nombreuses et assez étendues pour qu'on ne les compromette pas en leur demandant ce qu'elles ne peuvent donner.

Après les cures thermales, il faut interdire aux malades les fatigues, les excursions qui les tentent trop souvent. Ils doivent digérer leurs eaux dans le calme et le repos. Les strumeux se trouveront souvent bien d'aller sur le bord de la mer, dans un milieu tempéré et boisé comme Arcachon, l'île de White. Les nerveux, les dyspeptiques chercheront

l'air des montagnes : Glyon, Montreux, Scelisberg ou Bagnères-de-Bigorre leur offriront des conditions favorables.

Des cures de petit-lait ou de raisin seront dans certains cas un utile complément de la cure hydro-thermale. On en trouve de très-bien établies sur les bords du lac de Genève et à Méran dans le Tyrol. Bagnères-de-Bigorre se prêterait merveilleusement à cette installation que je réclame depuis plusieurs années.

Les eaux minérales constituent malheureusement une médication trop coûteuse pour être à la portée de beaucoup de malades; et, en terminant ce sujet, qu'il me soit permis de regretter que, dans toutes les stations thermales, il n'y ait pas un hôpital pour les pauvres. Aux Eaux-Bonnes, il serait facile de consacrer à cette destination plusieurs sources qui sont inexploitées; il est certain que la générosité des buveurs viendrait puissamment en aide à une pareille œuvre. Croirait-on qu'un propriétaire de ce pays avait voulu faire cette fondation à ses frais, et que l'administration locale y a mis des entraves (1)?

L'huile de foie de morue est d'une application plus générale et plus facile que les eaux minérales. Introduit dans la thérapeutique de la phthisie depuis une vingtaine d'années, ce singulier médicament a rapidement conquis une vogue qu'il n'est pas permis d'attribuer à l'engouement ou au désir de paraître faire quelque chose dans une maladie souvent rebelle à tous nos efforts, mais qui repose sur des résultats sérieux. Vous connaissez la composition chimique de cette substance : un peu de soufre, d'iode, de phosphore, combinés à de la matière grasse. On a beaucoup discuté sur l'importance relative de ces divers éléments, contentons-nous de prendre le résultat; l'huile de foie de morue, lorsqu'elle est bien supportée, rend plus actif le travail nutritif; sous l'influence peut-être des substances qu'elle renferme, la matière grasse est assimilée et les malades engraisent. J'en ai vu gagner quinze ou vingt livres dans l'espace de quelques mois. En même temps que la nutrition s'améliore, les troubles thoraciques le plus souvent diminuent, quoique cependant j'aie rencontré quelques cas exceptionnels, où, malgré le retour de l'embonpoint, le travail morbide poursuivait sa marche et étendait ses envahissements.

Chez les adultes, on prescrit l'huile de morue à la dose de deux à quatre cuillerées au commencement des repas; de cette manière elle

(1) Ceci a été écrit en 1859; depuis lors, dans plusieurs de ces stations thermales on a créé des établissements pour les pauvres.

est mieux supportée et produit moins de ces renvois désagréables qui tourmentent tant les malades quand elle n'est pas mêlée aux aliments. Quelquefois, pour en masquer le goût, on peut y ajouter un sirop amer d'écorces d'oranges, de gentiane ou de quinquina; d'autres fois je conseille au malade de conserver dans la bouche une gorgée de vin ou même de verser une cuillerée de vin à la surface de l'huile. J'ai vu des personnes qui ne la supportaient que de cette manière; une gorgée d'eau très-froide agitée sur toute la surface buccale et pharyngée avant l'ingestion de l'huile, ou une petite cuillerée de curaçao ou d'anisette, en enlève souvent toute la saveur.

On a fabriqué des cuillers qui portent l'huile de morue jusqu'au pharynx et soustraient à son contact l'organe du goût.

M. le docteur Taras de Pau fait envelopper cette huile dans de larges morceaux de pain azyme; on en dissimule ainsi parfaitement la saveur, et l'on peut en faire avaler en une dose une demi-cuillerée. Ce procédé me paraît préférable aux capsules gélatineuses qui n'en contiennent qu'une très-petite quantité. On a aussi donné à l'huile de morue une consistance de gelée en y ajoutant une petite quantité de spermaceti qu'on aromatise avec de l'essence d'oranges ou de menthe. On peut ainsi la faire quelquefois accepter des malades qui ont pour l'huile une répugnance invincible.

De toutes les variétés de l'huile, la meilleure est la blonde, préparée avec des foies frais; l'huile brune, noire, a un goût nauséux, intolérable: quant à ces huiles blanches, clarifiées, leur saveur fade me paraît plus désagréable que celle de l'huile fraîche, et d'ailleurs, malgré les prospectus pompeux, il est certain qu'elles perdent une partie de leurs principes, et des analyses faites par un chimiste habile m'ont démontré qu'elles contenaient moins d'iode que l'huile fraîche dans une proportion notable. Je passerai sous silence ces produits artificiels qu'on a voulu substituer à l'huile de morue, je m'en défie; outre que l'imitation est toujours imparfaite, les combinaisons accomplies sous l'influence de la vie sont en général plus intimes et plus assimilables par nos organes que celles qui sortent de nos laboratoires.

Deux conditions sont indispensables au succès de l'huile de morue, c'est qu'elle soit bien digérée, et qu'elle n'altère point l'appétit. Il est assez rare que ce médicament détermine de la diarrhée, mais il est commun qu'après quelque temps l'estomac se révolte contre lui, et le dégoût qu'il cause produit de l'inappétence; dans ce cas, il faut en suspendre l'emploi, il faudrait même y renoncer si cette intolérance deve-

nait insurmontable. En général, je ne laisse pas les malades arriver à cette période de saturation, et toutes les cinq ou six semaines je fais interrompre l'usage de l'huile et je la fais remplacer pendant quinze à vingt jours par du suc de cresson. Durant les chaleurs de l'été, l'huile devient inacceptable pour beaucoup d'estomacs qui s'en accommodent parfaitement pendant l'hiver. On peut en suspendre l'emploi dans cette saison, pendant laquelle d'ailleurs les malades prendront avec avantage du lait d'ânesse, du lait de chèvre, du petit-lait, du lait chloruré ou du jus de cresson.

On a proposé de substituer à l'huile de foie de morue du lait rendu médicamenteux par l'addition de certaines substances, sel marin, iode, bromure de potassium, etc., aux aliments des animaux qui le fournissent; mais disons-le tout de suite, une plus longue expérience est nécessaire pour consacrer l'efficacité d'un moyen sur lequel tous les médecins sont loin d'être d'accord. Pour mon compte, je crois pouvoir dire que cette médication est rationnelle, et qu'on administre ainsi les agents médicamenteux dans ces conditions de combinaison intime avec une substance organique qui paraît être une circonstance favorable à leur assimilation.

Enfin je vous parlerai encore des succès que M. Amédée Latour a obtenus de l'emploi du sel marin dans le traitement de la phthisie. Cet auteur a rapporté en faveur de cette méthode des faits intéressants qu'il aurait, dit-il, pu multiplier encore. Le traitement est des plus simples: il consiste à faire prendre au malade de 2 à 10 grammes de chlorure de sodium mêlés à du lait, à du bouillon ou même aux aliments solides. Je n'ai guère prescrit aucune de ces médications qu'aux malades qui ne pouvaient pas supporter l'huile de morue, et ne les ayant jamais employées seules, je ne possède pas de données suffisantes pour émettre sur leur valeur une opinion personnelle.

Le suc de cresson, qui jouit depuis longtemps d'une réputation populaire, est, comme l'huile de morue, un modificateur de la nutrition; comme elle il renferme du soufre et de l'iode. Il me paraît surtout convenir chez les individus lymphatiques et herpétiques. Pour préparer ce médicament, le mieux est de faire piler dans un mortier de marbre une botte de cresson nettoyée et lavée, et de passer le suc ainsi obtenu à travers un linge fin. Dans les pharmacies, on le filtre à travers du papier; cette opération exige un temps très-long pendant lequel le jus s'altère quelquefois.

On en fait prendre tous les matins à jeun de 120 à 150 grammes, et

aussitôt après je prescrivis en général, pour le mieux faire digérer, une cuillerée de sirop de quinquina ou d'écorce d'oranges amères. M. Gendrin donne du vin antiscorbutique dans la même intention.

Si les malades ne peuvent le supporter, je leur fais manger du cresson avec leur viande, quelquefois haché menu et assaisonné d'huile d'olives, à laquelle on ajoute quelques gouttes de suc de citron. D'autres fois enfin, pour varier, on peut faire cuire le cresson comme des épinards, mais il vaudra mieux ne pas l'altérer par la cuisson, quand les malades pourront le supporter d'une autre manière.

Dans ces derniers temps, il s'est fait beaucoup de bruit autour d'un médicament qui n'a pas donné les résultats qu'en espérait et qu'annonçait son inventeur; c'est l'hypophosphite de soude ou de chaux. Plusieurs médecins l'ont expérimenté sur une grande échelle et affirment n'en avoir obtenu aucun résultat; d'autres croient avoir vu sous son influence les fonctions digestives devenir plus actives, quelques modifications avantageuses apparaître dans l'état des malades. Il ressort de cette divergence d'opinions que ce n'est pas un médicament doué d'une très-grande puissance, et qu'il convient de le soumettre à de nouvelles expérimentations. Dans une maladie d'aussi longue durée et dans laquelle l'organisme finit par se blaser sur l'action des modificateurs auxquels on le soumet, nous sommes heureux cependant d'avoir à notre disposition des succédanés même imparfaits qui remplissent les intervalles pendant lesquels on est obligé de suspendre les médications plus actives. D'ailleurs, puisqu'un des modes de guérison du tubercule est sa transformation en un agrégat minéral dans lequel domine le phosphate de soude et de chaux, il n'est pas absurde de chercher à fournir à l'organisme les éléments de cette transformation.

Pour vous montrer avec quelle réserve il faut conclure quand il s'agit d'apprécier l'action d'un moyen thérapeutique, permettez-moi de vous citer un fait qui s'est passé récemment sous mes yeux. Un jeune homme avait été pris, il y a dix-huit mois, de toux, d'hémoptysie, et l'on avait trouvé au sommet d'un des poumons quelques signes très-limités de tuberculisation qui n'avaient pas, du reste, été appréciés de la même manière par tous les médecins qu'il avait consultés. Au bout de quelques mois, il prend l'hypophosphite, mais en même temps il réforme son régime, il renonce au tabac dont il abusait, les accidents se calment, et depuis un an il peut être considéré comme guéri. Sa femme tombe malade à son tour, mais chez elle la maladie présente une telle gravité, que plusieurs médecins éminents la déclarent menacée d'une mort pro-

chaine. Je voulus tenter l'hypophosphite, tout en lui donnant de l'huile de morue et la soumettant à l'application d'un cautère. Je réclamai le concours de l'inventeur qui vint, et prescrivit une petite dose d'hypophosphite; mais quelques jours après, il m'écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que, la malade étant perdue, l'hypophosphite ne pouvait lui être d'aucune utilité et qu'il voulait me laisser toute entière la responsabilité de l'événement fatal. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'adressai à cette étrange épître la réponse qu'elle méritait; l'hypophosphite, que la malade prenait depuis six à sept jours, fut laissé de côté, et je m'en tins aux autres moyens. Cependant le cautère commençait à suppurer, et huit jours après qu'on avait cessé l'emploi de l'hypophosphite, un mieux sensible se déclara; quelques mois plus tard, la malade ne toussait plus; elle accoucha heureusement et se rétablit franchement après ses couches. Je l'ai vue pendant plusieurs mois encore avec toutes les apparences de la santé. Malheureusement, l'hiver suivant, dans un voyage qu'elle fit à Venise, elle contracta une pneumonie aux suites de laquelle elle succomba.

Eh bien, messieurs, que cette dame ait continué à prendre l'hypophosphite, nous aurions été tenté de lui faire les honneurs de cette amélioration qui coïncidait avec son administration. *Experimentum difficile, judicium periculosum.*

L'utilité de l'iode dans la scrofule a conduit à l'employer dans la tuberculisation pulmonaire, et, dans ces dernières années, on a beaucoup vanté les fumigations iodées, pour lesquelles on a imaginé des appareils spéciaux. Je les ai souvent prescrites, mais je n'ai pas constaté les résultats annoncés et je ne les emploie que très-rarement aujourd'hui; quand elles ne sont pas maniées avec la plus grande prudence, elles irritent les organes respiratoires, elles peuvent favoriser les hémoptysies; peut-être pourront-elles rendre quelques services dans la forme scrofuleuse, dans ces cas où, sans réaction vive autour des noyaux tuberculeux, il existe un état d'engorgement chronique du parenchyme pulmonaire. Si jamais vous croyez devoir les prescrire, le meilleur et le plus simple des appareils est celui que recommandait Chomel. On fait mettre 2 ou 3 grammes d'iode dans un petit vase, un verre à ventouse par exemple, qu'on bouche avec un morceau de parchemin percé de petits trous à l'aide d'une épingle; on fixe autour du col du vase un manchon de gros papier dont on replie l'extrémité supérieure dans l'intervalle des fumigations. Celles-ci se font en plaçant la bouche au-dessus de l'ouverture du manchon et respirant sans effort pendant deux ou trois minutes. On

peut augmenter graduellement la durée jusqu'à huit ou dix minutes, si elles sont bien supportées, et les répéter deux ou trois fois par jour. De cette manière, la vapeur iodée arrive au poumon très-divisée, mêlée à une très-grande quantité d'air dont on pourra encore augmenter la proportion en éloignant la bouche de l'ouverture du manchon. Outre l'avantage de sa simplicité, ce procédé de Chomel me paraît infiniment préférable à toutes les pipes et autres engins plus ou moins ingénieux qu'on a imaginés pour cet effet (1).

L'iodure de potassium est plus souvent mis en usage, on l'a incorporé dans un corps gras, dans du beurre, par exemple; on l'a fait prendre en solution dans un sirop tonique. Pour ma part, je ne l'emploie guère que dans les cas où l'huile de foie de morue n'est plus supportée, je le donne alors en pilules mêlé à de l'extrait de quinquina au commencement des repas et toujours à petite dose (20 à 25 centigrammes dans les vingt-quatre heures), ou bien je le dissous dans un mélange de sirop de rai-fort, de sirop d'écorce d'oranges amères et de sirop de quinquina. Il ne faut pas perdre de vue l'action de l'iode; comme le soufre, c'est un excitant, il stimule la circulation capillaire, l'action nutritive, et par cela même peut les ramener au type normal quand elles sont déviées ou alanguies; aussi faut-il procéder avec mesure dans cette stimulation, il faut se donner de garde de dépasser le degré nécessaire, car, messieurs, et je vous le répéterai à satiété, pas de formule banale, l'art consiste à approprier les nuances des actions thérapeutiques aux nuances infiniment variables des indications.

J'ai vu l'iodure de potassium prescrit chez des tuberculeux à plus forte dose produire de la diarrhée et amener un état de saturation carac-

(1) Le docteur Cook a proposé dans la période de ramollissement, quand l'expectoration est très-abondante et puriforme, des inhalations d'acide phénique pur (acide carbolique). On verse 4 ou 5 gouttes de cet acide sur des petits fragments de pierre ponce contenus dans un flacon à deux tubulures. L'inhalateur anglais de Marson est très-commode pour cet objet. On place dans la cavité du bouchon un petit sac de gaze renfermant les fragments de pierre ponce, et en versant de l'eau bouillante dans le fond du récipient, l'air inhalé se charge de vapeur d'eau avant de s'imprégner d'acide phénique.

J'ai prescrit dernièrement ces inhalations à une jeune phthisique, elles étaient répétées trois fois par jour, cinq à dix minutes chaque fois, d'après le conseil du docteur Lagrave qui soignait avec moi cette malade. Je faisais ajouter à l'acide carbolique une égale quantité d'acide thymique, qui joint à ses propriétés antiseptiques une odeur très-agréable. La malade fait ces fumigations avec plaisir et paraît en éprouver quelque soulagement.

Elles seraient surtout indiquées dans les cas où l'expectoration devient fétide.

térisé par des phénomènes d'excitation générale, par une irritation gastro-intestinale et par une rougeur presque scarlatineuse et une sécheresse extrême de la gorge et de la langue.

L'arsenic, dont je vous ai déjà parlé à propos des eaux de la Bourboule, a été également essayé dans le traitement de la phthisie; vous savez qu'en petite quantité il semble favoriser l'action respiratoire. L'arsenic déjà préconisé par Dioscoride a été remis en honneur par M. le professeur Trousseau qui le prescrit en pilules et en fumigations; il fait fumer des cigarettes en papier non collé dont chacune renferme 5 centigrammes d'arséniate de soude. M. Trousseau n'en a pas obtenu d'effets curatifs, mais une amélioration passagère, tandis qu'il en a reconnu l'efficacité dans différentes formes de laryngites, de bronchites chroniques et d'asthme. Je serais plus disposé à prescrire les fumigations arsenicales dans les cas où cette dernière affection vient compliquer la phthisie ou dans les cas, qui ne sont pas très-rares, où l'élément catarrhal est hors de proportion avec l'incitation produite par la présence de tubercules et acquiert une prédominance marquée, principalement s'il s'agit d'une laryngite chronique, et si l'influence combinée de la diathèse herpétique a pu concourir à son développement. La manière la plus commode d'administrer l'arsenic est de le prescrire soit sous forme de granules renfermant chacun un milligramme d'arséniate, soit en solution. On peut employer la liqueur de Fowler ou une solution d'arséniate de soude au centième. On en donne de 4 à 16 gouttes par jour, 2 à 8 des granules. Ce médicament est mieux supporté quand on le prend immédiatement avant les repas. Il provoque quelquefois des phénomènes dyspeptiques qui forcent à l'interrompre.

Tels sont les principaux modificateurs internes qu'on a mis en usage dans le traitement de la phthisie. Il me reste à vous parler des moyens externes à l'aide desquels on a cherché à entraver le travail morbide.

Les révulsifs cutanés ont de tout temps été mis en usage, ils répondent à une indication fondamentale de la phthisie : prévenir ou combattre la fluxion pulmonaire qui précède ou accompagne la production hétéromorphe. S'il ne s'agit que d'une de ces congestions passagères et diffuses chez les tuberculeux, l'huile de croton en fera justice, quelquefois même l'application répétée de sinapismes suffira; vous préférerez le vésicatoire si le mouvement congestif est plus actif, plus profond, dans les bronchites aiguës, ou dans les recrudescences du catarrhe chronique qui accompagne les tubercules, surtout s'il y a en même temps une

pleuralgie persistante, à plus forte raison dans la pneumonie tuberculeuse.

Si le travail congestif est circonscrit, et qu'il tende à la chronicité, les cautères sont indiqués; vous les placerez dans le voisinage du point malade. S'il occupe le sommet du poumon, et que vous ayez affaire à des femmes, elles opposeront une très-grande résistance à l'emploi d'un moyen qui laisse sur la peau des cicatrices désagréables; si vous ne pouvez parvenir à vaincre leur répugnance, vous pourrez appliquer le cautère dans la région sous-axillaire, là au moins la cicatrice sera cachée par le bras. Suivant que vous voudrez produire une action révulsive plus vive ou plus soutenue, vous renouvellez l'application du cautère ou vous l'entretenez une fois établi. Beaucoup de médecins le font appliquer sur le bras ou sur la cuisse, mais je crois qu'il y a grand avantage à le rapprocher du siège du mal: telle était aussi l'opinion de Chomel. Je n'ai prescrit des exutoires sur le membre que dans une seule condition, chez des sujets qui me paraissaient menacés de tuberculisation et pour lesquels chaque hiver ramenait une longue série de rhumes. J'ai quelquefois essayé de prévenir la fluxion sur la muqueuse respiratoire en établissant un foyer d'irritation extérieur, chez ceux surtout qui avaient présenté des manifestations herpétiques. J'ai eu l'occasion de vous citer des faits qui prouvent que cette pratique peut être utile, mais je crois qu'il ne faut y recourir qu'exceptionnellement, et que dans la grande majorité des cas l'hygiène, la gymnastique, l'hydrothérapie, les reconstituants, amèneront le même résultat d'une manière plus sûre et préférable sous tous les rapports.

Si, comme moyen préventif, je crois devoir restreindre beaucoup l'emploi des révulsifs, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de combattre une fluxion interne; comme je vous le disais en commençant ces leçons, il n'est pas toujours possible de détruire, d'annihiler l'action morbide, mais on peut souvent la déplacer ou l'affaiblir en la divisant, en l'éparpillant pour ainsi dire sur plusieurs points à la fois.

Je vais passer maintenant très-rapidement en revue les différents troubles fonctionnels qui constituent l'expression symptomatique de la phthisie, et indiquer en quelques mots les différents moyens qu'il convient de leur opposer. Ce sujet comporterait assurément de longs et intéressants détails, mais, ne pouvant y consacrer que le peu de temps qui nous reste, je serai forcé de ne vous en présenter qu'un abrégé très-succinct. Disons d'abord quelques mots du traitement de la phthisie aiguë.

Je vous l'ai dit, messieurs, c'est une lutte presque sans espoir, et cependant j'ai vu plusieurs fois des malades guérir après m'avoir présenté les symptômes de cette affection. Je m'en rappelle un entre autres, qui m'inspirait des craintes d'autant plus vives que ses deux sœurs avaient déjà succombé à cette maladie. Sans doute, il est infiniment probable que mon diagnostic dans ce cas, posé d'ailleurs avec une grande réserve, n'avait pas rencontré la vérité; c'est l'interprétation à laquelle je me suis arrêté. Quoi qu'il en soit, cela ne doit pas vous empêcher de lutter, la phthisie aiguë peut aboutir à la forme chronique. Pourquoi ne pourrait-elle pas s'arrêter après une première éruption granuleuse?

La bronchite joue dans la phthisie aiguë un rôle considérable. Elle prend souvent le caractère capillaire et se complique d'emphysème. Les malades succombent alors à une asphyxie dans laquelle les lésions inflammatoires ont une plus grande part que les lésions tuberculeuses. Aussi, dans ce cas, l'ipécacuanha à dose vomitive et une révulsion énergique procurent quelquefois un soulagement considérable. A ces moyens j'ajoute le plus souvent le sulfate de quinine: c'est un puissant modificateur de cette asthénie nerveuse qui semble, dans le plus grand nombre des cas, la condition pathogénique des catarrhes suffocants et qui se manifeste à la fois par des congestions pulmonaires et par de la tympanite.

Dans ces catarrhes suffocants, comme dans les broncho-pneumonies de l'enfance et dans certaines formes de pneumonies catarrhales des vieillards, le sulfate de quinine est souvent un puissant moyen d'apaiser les troubles circulatoires, et de régulariser l'action nerveuse qui tient sous sa dépendance les actes nutritifs et est la condition de leur retour au type normal, quand ils en sont déviés.

Sous l'influence de ce traitement, j'ai vu quelquefois guérir des malades que je croyais atteints de phthisie aiguë et dont le diagnostic est resté douteux par le fait même de la guérison. Mais j'ai vu aussi quelquefois, chez des tuberculeux incontestables, des congestions aiguës des bronches et des poumons guéries par cette médication.

Quand la faiblesse du malade peut faire craindre l'action dépressive des vomitifs, dont l'engouement des bronches semble cependant rendre l'emploi nécessaire, on administre, immédiatement après et quelquefois même avant, des alcooliques à l'intérieur, en même temps qu'on cherche à réveiller l'action nerveuse par l'application de sinapismes sur la périphérie.

Je vous ai déjà parlé du régime dans cette forme redoutable de la phthisie. Au début, diète lactée, bouillons de poulet ou de grenouilles, décoction de lichen, boissons mucilagineuses; plus tard vous permettez du bouillon de bœuf ou même des potages, si les forces s'affaissent et si l'extrême intensité de l'état fébrile n'y met pas obstacle. Comme médicament, je prescris dans ce cas 1 à 4 grammes d'alcoolature d'aconit, auquel j'ajoute quelquefois du sirop diacode s'il y a de la diarrhée, préférant toutefois combattre celle-ci par le sous-nitrate de bismuth, l'eau de riz et les lavements amidonnés. Si la fièvre se montre sous une forme rémittente, je donne le sulfate de quinine; j'oppose le quinquina seul ou additionné de musc aux manifestations adynamiques ou ataxo-adynamiques communes dans cette affection.

Telles sont, messieurs, les tristes ressources que j'avais à vous présenter et qui se groupent autour des indications suivantes: modérer l'état fébrile, combattre la congestion pulmonaire et les autres mouvements fluxionnaires qui surviennent pendant le cours de la maladie, soutenir et régulariser l'action vitale quand elle défaille ou se dévie; mettre le régime en rapport avec ces diverses conditions; je crois que ce sont là les points essentiels vers lesquels doivent se diriger nos efforts.

Chloro. anémie. — Parmi les accidents constitutionnels qui précèdent ou accompagnent la phthisie, nous avons signalé l'anémie. Avec les reconstituants hygiéniques, le fer, vous le savez, a toujours été regardé comme un des plus puissants moyens de ramener à leur type normal les actes nutritifs; d'une autre part, plusieurs médecins, à la tête desquels je citerai M. le professeur Trousseau, ont signalé les dangers que les préparations martiales peuvent avoir chez les phthisiques. On a beaucoup exagéré sur ce point la pensée de cet éminent professeur; ces jours-ci même, j'ai recueilli de sa bouche son opinion sur ce sujet, et la mienne y est entièrement conforme. Chez les sujets fébricitants ou très-excitables, disposés à des mouvements congestifs vers la face ou vers la poitrine, à plus forte raison chez ceux qui ont eu des hémoptysies abondantes et répétées, il faut se défier du fer (1); mais chez les sujets scro-

(1) Quoique les ferrugineux me semblent en général contre-indiqués chez les hémoptoïques, l'usage interne du perchlorure de fer a été préconisé comme un hémostatique efficace dans l'hémoptysie. Il a pris rang dans la médecine usuelle à ce titre, et on lui a attribué un grand nombre de succès.

Dans un accident qui presque toujours s'arrête spontanément, il est très-difficile de

fuleux et chlorotiques, en dehors des conditions d'excitation que nous avons signalées plus haut, le fer pourra rendre de grands services, soit à titre de moyen prophylactique, puisque, nous l'avons dit, l'affaiblissement de l'action nutritive favorise la production du tubercule, soit comme élément de traitement dans la maladie confirmée et surtout dans la période cachectique, pour aider à la reconstruction de l'organisme et lui fournir les forces qui lui sont nécessaires dans la lutte qu'il soutient. Dans ces diverses circonstances, le fer doit être administré avec une grande prudence et en commençant par de petites doses pour en étudier les effets; l'iodure de fer associé à une petite quantité de limaille de fer me paraît spécialement indiqué dans ce cas. Ainsi on peut employer la formule suivante:

Protoiodure de fer.....	1 gramme.
Fer réduit.....	2 grammes.
Extrait de taraxacum ou de quinquina.....	2 grammes.
Faites 20 pilules. — En prendre de 2 à 6 par jour.	

Le sirop de protoiodure de fer est encore une préparation facile à doser et d'un très-bon usage.

Je vous conseille de vous arrêter à des doses faibles, car il faut craindre de produire une excitation qui vous forcerait à suspendre un médicament dont il vaut mieux prolonger que forcer les effets. Je me rappelle, il y a plus de trente ans, avoir donné avec succès l'iodure de fer à une phthisique qui sortait de l'hôpital où elle avait été jugée incurable et qui présentait, outre une vaste caverne, un état chlorotique très-avancé. C'était une de ces jeunes filles qui consacrent à leurs plaisirs le faible salaire qu'elles tirent de leur travail et mangent quand elles peuvent. Je réformai son hygiène en même temps que je lui conseillai ce médicament récemment introduit dans la thérapeutique. Au bout d'un an, j'appris qu'elle s'était conformée à mes avis, et que sa santé s'était tellement améliorée qu'elle avait repris sa vie aventureuse à laquelle sa guérison n'aura certainement pas résisté.

déterminer la part qui revient aux agents médicateurs mis en usage. Cependant si je ne mets pas au compte du perchlorure tous les succès dont on lui fait honneur, je reconnais que dans beaucoup de cas il n'a pas été nuisible, et quelquefois l'hémotase a coïncidé avec son administration de manière à en encourager l'emploi.

Je n'y ai eu recours que chez des sujets très-anémiés, dont l'innervation vaso-motrice semblait très-affaiblie et qui avaient une tendance générale aux hémorrhagies. On peut donner deux à trois fois par jour une cuillerée à café de sirop de perchlorure de fer dans un véhicule résineux.